



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 07 mai 2021
affiché ou publié le vendredi 07 mai 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210506-lmc1H25308H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H25308H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 06 mai 2021

n° 071-21

Objet : RS - Réhabilitation de la piscine de Buisson Rond - Attribution du lot 13 relatif à la rénovation des plages extérieures

- date de convocation le 30 avril 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi six mai dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 33

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Alain Thieffenat

Josette Rémy

Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur -

Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton

Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Jean-Maurice Venturini

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochoix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

• conseillers excusés : 19

Jean-François Beccu - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Michel Camoz - Eric Delhommeau - Pierre Duperier - Michel Dyen - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Philippe Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Martin Noblecourt - Damien Regairaz - Serge Tichkiewitch

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 06 mai 2021

délibération n° 071-21

objet **RS - Réhabilitation de la piscine de Buisson Rond - Attribution du lot 13 relatif à la rénovation des plages extérieures**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que dans le cadre du Plan piscines, la piscine de Buisson Rond a fait l'objet d'un marché de maîtrise d'œuvre et d'un marché de travaux de remise à niveau et de sécurisation.

Par décision n° 016-20 du 30 janvier 2020, les lots du marché de travaux ont été attribués aux entreprises les mieux-disantes.

Durant la phase travaux, outre la nécessité de créer un nouvel escalier extérieur (cf décision n° 046-21 du 25 mars 2021), il a été découvert des ouvrages de structure en béton des plages extérieures en très mauvais état. Par conséquent, il est apparu nécessaire de rénover la structure en béton armé au niveau rez-de-chaussée et de réaliser une résine époxy en surface extérieure.

Une consultation a été lancée et la date limite de remise des offres était fixée au 29 mars 2021.

Les offres ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix des prestations : 60 %,
- valeur technique : 40 %.

La commission d'appel d'offres du 22 avril 2021 a émis un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise Habitat 38, pour un montant de 163 732,60 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur à 214 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 22 avril 2021,

Vu le code de la commande publique,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le lot 13 pour la rénovation des plages extérieures dans le cadre de la réhabilitation de la piscine de Buisson Rond, à l'entreprise Habitat 38 pour un montant de 163 732 ,60 € HT,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 071-21

Objet de l'acte : RS - Réhabilitation de la piscine de Buisson Rond - Attribution du lot 13 relatif à la rénovation des plages extérieures

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 06 mai 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210506-lmc1H25308H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25308H1

Date de transmission en Préfecture : 07 mai 2021

Date de réception en Préfecture : 07 mai 2021

Période d'affichage : du au